

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 11 MAI 2020 À 18 h 30 VIA
ZOOM, YOUTUBE ET PAR TÉLÉPHONE**

SONT PRÉSENTS : le maire Kevin J. Haché et les membres :
Camille Gionet, Yves Roy, Mariette Paulin, Daniel Mallet, Marie-
Soleil Landry, Rosaire Labrie et Jean-Guy Blanchard

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : environ vingt (20) personnes
sont en ligne, dont une (1) personne au téléphone ainsi que Marc
Duguay, directeur général, Julie Jacob, secrétaire municipale et
Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire, Kevin J. Haché, appelle l'assemblée à
l'ordre vers 18 h 35.

2020-87

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par
la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'adopter l'ordre
du jour tel que proposé. Adoptée

2020-88

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2020-89

Étude des objections reçues
concernant la modification à
l'arrêté de zonage – Groupe
Immobilier DuParc

La secrétaire municipale fait la lecture de la pétition et des
lettres d'objections reçues concernant la modification à l'arrêté
de zonage par le Groupe Immobilier DuParc.

Monsieur Donatien Hébert, Monsieur Charles Leblanc,
Mesdames Judy Begley et Johanne Landry, Monsieur Luc
Légère et Monsieur Mathieu Girard signifient leurs désaccords
au projet. Les objections ressortant sont :

- L'augmentation de la circulation;
- Perte de quiétude et de sécurité;
- Densité du quartier;
- Les procédures de rezonage maintenues en temps
de pandémie, même si le gouvernement du NB a
suspendu tous les délais en adoptant un « Arrêté
obligatoire renouvelé et révisé Covid19 »;
- Difficulté à organiser une consultation de la
communauté;
- Déneigement;
- Dépréciation des propriétés;
- Ajout d'une zone multifamiliale dans un quartier
unifamilial.

Deux lettres de citoyens en accord avec le projet ont été reçues.

Le maire intervient à la défense du conseil municipal suite à certaines allégations concernant son intégrité.

Après avoir écouté les gens, le maire explique que selon l'urbaniste en chef de la province du NB, ces procédures de rezonage en temps de pandémie sont légales. Nous procédons uniquement au dépôt et à la première lecture lors de cette assemblée. Si elle est adoptée, les prochaines lectures auront lieu le lundi 25 mai 2020 lors d'une assemblée extraordinaire, afin de réviser ou adopter cette modification au zonage. Entretemps, si une autorité compétente nous confirme que les procédures de rezonage ne sont pas conformes en temps de pandémie, nous cesserons immédiatement de procéder. Sinon, nous continuerons le processus comme en temps normal.

2020-90

Dépôt et première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Groupe Immobilier DuParc

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la demande provenant du Groupe Immobilier DuParc. Adoptée

2020-91

Résolution pour CIM - Intérêts reportés pour la facture d'eau et d'égout

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu de reporter les intérêts sur la facture d'eau et d'égout 2020 au 30 septembre 2020. Adoptée

2020-92

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2020-93

Suivi des dossiers

Aucun suivi de dossiers

2020-94

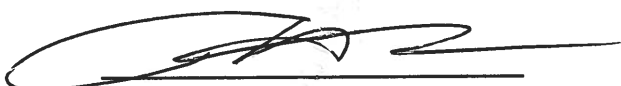
Présentation et intervention du public

Aucune présentation ni intervention du public

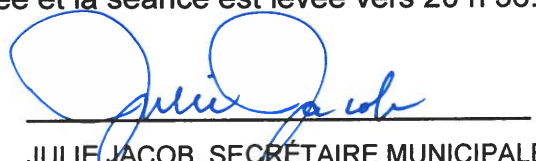
2020-95

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 20 h 36.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE